

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 12 (1941)

Heft: 1

Rubrik: Rapport annuel : exercice 1940

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 2.15.83	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 9.40.07	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 2.16.57
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVA 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE :

Rapport annuel. — Extrait des comptes de l'exercice 1940. —
Budget 1941. — **Communications officielles.** — **Annexes.** —

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 1940**Messieurs,**

L'année 1940 marquera dans le souvenir du peuple suisse. L'Europe est à feu et à sang. Plusieurs petites nations qui ne demandaient qu'à vivre dans la paix sont tombées ; la France a été vaincue. L'aviation a amplifié ses tristes bombardements, détruisant des richesses immenses et portant la mort dans de nombreux foyers. Jusques à quand dureront le martyre des populations civiles, les privations de toutes sortes, la lutte gigantesque entre les grandes puissances ? Nul ne saurait le dire et bien imprudent serait celui qui oserait se hasarder à faire des pronostics. Il faut malgré tout vivre d'espoir et souhaiter que le retour à des temps plus tranquilles ne se fasse pas attendre trop longtemps. Une chose est certaine : l'Europe de demain ne ressemblera pas à celle d'hier, quelle que soit la tournure des événements.

Le Jura n'a pas trop à se plaindre de l'année 1940. La guerre qui a touché sa frontière et qui a amené l'internement en Suisse du 45^e corps d'armée français en juin, s'est éloignée.

L'agriculture a bénéficié d'une température favorable. La moisson a été rentrée dans de bonnes conditions, les foins et les

pommes de terre également et ont donné une bonne récolte. Les arbres fruitiers faisaient plaisir à voir. Une ombre au tableau cependant : l'ensemencement des champs au printemps a été rendu difficile par la mobilisation des hommes et des chevaux. Les mêmes inconvénients existant déjà l'automne précédent, les emblavures n'ont pas été aussi étendues qu'on aurait osé l'espérer.

Dans l'industrie, l'occupation a été suffisante quoique le nombre des chômeurs n'ait pu être résorbé complètement. La métallurgie, la mécanique, le travail du bois, le tabac, les machines ont eu de belles commandes. Dans l'horlogerie, le travail a été passable. Le verre, les ciments, l'habillement, la chaussure, les lampes électriques, les articles de céramique et de terre cuite ont été demandés normalement.

Si la guerre épargne notre pays, si la pénurie des matières premières ne se fait pas trop sentir et si nos exportations peuvent être maintenues dans une mesure appréciable, le peuple suisse, malgré les restrictions et les grands sacrifices qu'on est obligé de lui demander, pourra s'estimer fort heureux et remercier la divine Providence de sa protection.

C'est dans cet esprit que nous vous présentons comme d'habitude un résumé de notre activité, tout en sollicitant votre approbation.

I. MEMBRES

La période incertaine et difficile que nous traversons a nécessairement eu une influence sur le recrutement de nouveaux membres. Fort heureusement, nous n'avons eu que très peu de démissions à enregistrer et nous constatons avec grande satisfaction qu'une fois que l'on est devenu membre de l'A. D. I. J., on lui reste fidèle. Au contraire de ce qui paraît avoir lieu, nous aimerions justement que les Jurassiens éprouvent en ces temps troublés le besoin de se grouper et de s'unir davantage sur un terrain où n'existent ni luttes politiques ou confessionnelles, ni intérêts particuliers, mais où l'on se trouve en face du même idéal : le bien du pays.

Nos effectifs à l'heure actuelle sont les suivants :

61	(60 en 1939)	communes municipales et bourgeoises.
22	(22)	sociétés ayant un caractère d'utilité publique, professionnel ou économique.
5	(5)	compagnies de chemin de fer.
56	(54)	entreprises industrielles et commerciales.
171	(173)	membres individuels.

Nos adhérents ne nous en voudront certes pas de leur donner un mot d'ordre : Aidez-nous à trouver de nouveaux membres.

Il est temps de se serrer les coudes pour défendre les intérêts du Jura.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'A. D. I. J. s'est tenue le 2 mai 1940, à Tavannes. Le procès-verbal de cette manifestation ayant paru dans notre périodique (voir le n° 3, de mai 1940), nous nous abstenons ici d'un long commentaire. Après la partie administrative, M. le conseiller d'Etat Mouttet fit, en présence d'un auditoire d'une centaine de personnes, une conférence des plus intéressantes sur la situation des communes obérées. Ses efforts et ceux du gouvernement tendent à venir en aide, comme nous le demandons depuis plusieurs années, aux communes que les dépenses occasionnées par le chômage ont trop lourdement endettées. Les solutions préconisées par l'honorable conférencier ont recueilli l'approbation de tous les participants. Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée ici pour féliciter et remercier encore très cordialement M. le conseiller d'Etat Mouttet pour toute la compréhension et le dévouement qu'il apporte à l'étude des questions jurassiennes.

2. Comité et commissions

Il y a eu au cours de l'année écoulée 5 séances de comité et 6 séances de bureau. Plusieurs commissions ont en outre eu des séances particulières. Quatre délégations ont été envoyées auprès de diverses autorités pour appuyer et commenter les requêtes écrites présentées.

Le comité, réélu pour une période de trois ans à l'assemblée générale de Tavannes, est composé comme suit :

- Président* : M. F. Reusser, avocat des mineurs, Moutier.
Vice-présidents : M. V. Henry, préfet, Porrentruy.
 M. L. Liengme, préfet, Courtelary.
Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont.
Caissier : M. H. Farron, cdt. d'arrond., Delémont.
Membres : M. Reymond, maire, St-Imier.
 M. F. Degoumois, maire, Moutier.
 M. A. Grimaître, Saignelégier.
 M. M. Henry, conseiller et ancien député, Porrentruy.
 M. P. Maillat, ingénieur forestier, Delémont.
 M. A. Oettinger, secrétaire du Verkehrsverein, Bâle.

M. Dr G. Riat, président de « Pro Jura », Delémont.

M. O. Schmitz, conseiller, Granges.

M. J. Segginger, secrétaire communal, Laufon.

Les présidents des commissions spéciales sont :

Commission pour la protection de la nature : M. le Dr Baumgartner, Delémont.

Commission des questions forestières : M. P. Maillat, Delémont.

Commission des camps de jeunes chômeurs : M. F. Reusser, Moutier. Administrateur : M. A. Droz, Delémont.

Commission des questions communales : M. H. Strahm, Courtelary.

Commission scientifique : M. L. Lièvre, Porrentruy.

Commission du « Heimatschutz » : M. F. Reusser, Moutier.

Commission des chemins pour piétons (tourisme pédestre) : M. R. Steiner, Delémont.

3. Relations avec d'autres groupements

Plusieurs sociétés, fédérations, groupements économiques ou d'utilité publique entretiennent avec notre association d'excellentes relations d'amitié ou de fructueuse collaboration. En voici l'énumération : « Pro Jura » (Société jurassienne de développement), Société jurassienne d'Emulation, Chambre de commerce de Bâle, Syndicat d'initiative de Bâle, Société pour la protection des rives du lac de Biemme, Société pour la protection des rives des lacs de Thoun et de Brienz. Le Département de l'Intérieur de Bâle-Ville nous honore aussi de sa bienveillance, de même que la Direction du chemin de fer du Lötschberg.

L'A. D. I. J. est en outre membre régulier des organisations suivantes : Seva (loterie cantonale), Fédération des sociétés du Pied du Jura, Association cantonale bernoise des propriétaires de forêts, Section bernoise du Cartel suisse de tourisme pédestre, Commission cantonale pour la protection de la nature, Ligue suisse du « Heimatschutz ».

4. Bulletin „Les Intérêts du Jura“

Comme par le passé, notre Bulletin a servi de trait d'union entre les membres de l'association. Le nombre des lecteurs — membres et abonnés — a augmenté dans une mesure réjouissante. Il faudrait que ce mouvement ascendant aille en continuant, car, de cette façon, il serait possible de développer notre périodique et de le rendre toujours plus intéressant. Il serait aussi à même de défendre toujours mieux les intérêts jurassiens. Qui voudra se mettre à l'œuvre et nous aider à trouver de nouveaux abonnés ?

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se manifester.

Le Bulletin a paru 6 fois au cours de 1940, avec un total de 88 pages. Il a coûté la somme de fr. 2496,05. Les recettes se sont élevées à fr. 1994,25 (abonnements et annonces). La différence est supportée par la caisse de l'A. D. I. J.

Nous exprimons notre gratitude à nos lecteurs pour leur fidélité et aux maisons qui ont bien voulu nous confier des annonces pour l'appui qu'elles nous ont ainsi donné.

5. Finances

Avant de commenter brièvement la situation financière de notre association, nous voudrions adresser à tous ceux de nos membres qui nous sont restés fidèles de sincères remerciements pour l'aide morale et financière qu'ils nous ont accordée. Nous leur sommes reconnaissants de leur appui et nous voulons espérer, qu'en cette année si chargée encore de mystères, ils continueront de nous fournir les moyens de poursuivre notre action.

Il y a un fort retard et une diminution de la rentrée des cotisations. Nous avons perdu, en 1939 déjà, 10 membres individuels qui n'ont pas versé leur quote-part et qui sont restés sourds à nos rappels nombreux. En 1940, nous avons dû enregistrer un fort nombre d'arrérages dans le paiement de la cotisation :

25 membres individuels à Fr. 5.— et 1 à Fr. 6.—,

4 communes et 4 sociétés ou associations à Fr. 20.— chacune.

Ces remboursements sont rentrés avec mention « Refusé », « Inconnu », « Impayé », malgré les recharges. Il conviendrait que les engagements soient tenus et nous rappelons que les statuts sont formels. Les démissions doivent être adressées régulièrement dans l'année courante pour l'année suivante.

Nous sommes persuadés que nos débiteurs répondront à notre prochain remboursement. La mobilisation, l'absence du caissier pour longue raison de service, nous ont empêchés de recharger, comme par le passé pour faire rentrer, dans les délais voulus, les cotisations en souffrance et les quelques arrérages pour publicité dans le bulletin. Nous n'avons pas fait figurer à nouveau le compte Créances parce que nous sommes convaincus que tout rentrera dans l'ordre si chacun y apporte la bonne volonté qu'on est en droit d'attendre.

Nous est-il permis de prier les sociétaires de faire abondamment usage du compte de chèques et de verser leurs cotisations sans attendre les remboursements. Le caissier leur en sera particulièrement reconnaissant et nos affaires s'en trouveront mieux.

Au 31 décembre 1940, la fortune de l'Association s'élevait à Fr. 29.612,87 soit :

Caisse : Fr. 92,05; Compte de chèques postaux : Fr. 5358,44; Compte-courant N° 2567 : Fr. 29,45; Dépôt N° 451871: Fr. 1670,55; Mobilier : Fr. 1,— ; Participation à la Seva : Fr. 1000,— ; Avances : Fr. 250,— ; Fonds de réserve N° 551754 : Fr. 21.251,60.

L'exercice 1940 boucle pour les comptes de l'A. D. I. J. d'une façon très satisfaisante.

Les recettes se sont élevées à Fr. 7174,90 et les dépenses à Fr. 6075,96. Les contributions des membres sont en légère diminution, pour les raisons déjà expliquées.

Le bulletin a coûté exactement Fr. 501,80, frais d'expédition compris, ce dont nous sommes très satisfaits.

Notre secrétaire a déployé une très grande activité pour récolter des annonces et nous tenons ici à remercier tous ceux, parmi nos amis, qui consentent à nous donner leurs ordres de publicité.

Notre *compte Seva* est administré, comme par le passé, en partie par nous, en partie par la Banque Cantonale de Berne sur compte bloqué. Nous avons reçu, en 1940, les parts des Seva 7 à 10. Ce compte spécial boucle par un excédent de dépenses de Fr. 782,50. Aux recettes nous avons Fr. 55.005,70. Le montant des dépenses ascende à Fr. 55.786,— qui se répartissent de la façon suivante : Subventions selon plan : Fr. 20.850,—, Fr. 1950,85 pour travaux en cours ; Fr. 10.000,— ont été versés au Fonds de réserve et Fr. 5000,— à la Caisse de l'A. D. I. J.

La fortune nette à fin d'exercice est de Fr. 41.717,40. Nous rappelons à nos membres, pour leur orientation, qu'il y a une séparation complète entre les comptes de l'A. D. I. J. proprement dits et le compte Seva. Ces deux comptes doivent exister. Il faut absolument les scinder, parce que le premier est celui du ménage interne de l'A. D. I. J., tandis que l'autre est utilisé au mieux des intérêts de la région sous le patronage du gouvernement et conformément aux statuts de la corporation de la Seva. Nous devons nous montrer prudents d'une part avec notre ménage interne, tandis que le second, plus élastique, ne doit pas prendre le caractère d'une thésaurisation. L'emploi des fonds qui nous sont donnés par la Seva est toujours soumis pour approbation au Conseil-exécutif et l'argent mis à notre disposition est, avant tout, destiné à financer des travaux.

III. ACTIVITÉ

1. Affaires ferroviaires

Malgré les circonstances présentes, les questions ferroviaires dont nous nous occupons depuis bien des années, ne sont pas restées en suspens. Dans le domaine des horaires aussi bien que dans celui des améliorations techniques, de nombreuses requêtes et démarches ont été faites. L'inactivité était d'autant moins permise que d'autres régions de la Suisse ont mis tous leurs efforts pour obtenir tant des C.F.F. que des administrations de chemin de fer privées des avantages rendus possibles, même en temps de guerre, par l'électrification effectuée au cours des vingt dernières années. Le changement d'horaire survenu le 15 mai 1940 a apporté la grande réforme de la marche des trains directs attendue depuis longtemps. C'est surtout l'importante artère Genève-Zurich-Saint-Gall, via Berne ou Bienne, avec ses embranchements qui a été l'objet de la sollicitude des C.F.F. Les express y circulent plus nombreux, plus légers et plus rapides. On peut féliciter sans réserve l'administration d'avoir osé, malgré les difficultés de l'heure, accomplir un progrès d'une aussi grande envergure. L'embranchement Bienne-Delémont-Bâle a été doté d'une quatrième paire de trains directs. Encore l'une ou l'autre amélioration de ce genre et nous pourrions nous déclarer entièrement satisfaits des communications de Bâle vers la Suisse romande par le Jura bernois. Nous ne nous lasserons pas de répéter que le trafic doit passer par la voie la plus courte et la meilleur marché.

Ce que nous déplorons, par contre, c'est que le trafic par trains directs ait été supprimé entre Berne et Porrentruy, par suite de la fermeture de la frontière, que certaines lacunes intolérables existent encore dans les relations locales et que les correspondances soient en maints endroits bien mal ajustées. Sans augmenter beaucoup le nombre des trains, on pourrait apporter à l'horaire d'utiles et de nécessaires améliorations. Au moment où un nombreux public est en train de redécouvrir le chemin de fer ensuite de la paralysie du trafic automobile, l'occasion est extrêmement favorable de faire valoir toutes les ressources qu'offre la voie ferrée. Ce serait une grave erreur de profiter d'une situation privilégiée et passagère pour revenir tranquillement aux anciens errements. Certains indices semblent démontrer que notre remarque n'est pas tout à fait déplacée, malgré les progrès réalisés l'an dernier.

Il est peut-être bon de résumer ici les buts que nous cherchons à atteindre dans le domaine des horaires. Les voici :

1. Relier convenablement le Jura nord avec le Jura sud, ce qui n'est pas le cas maintenant, le soir surtout.

2. Obtenir des communications passables entre le Jura (spécialement entre le Jura nord) et Berne, capitale et chef-lieu, de même qu'entre le Jura et l'Oberland.

3. Maintenir et développer les communications entre Bâle et la Suisse romande par le Jura bernois.

4. Améliorer les relations entre Bâle et la région du Vallon de St-Imier-La Chaux-de-Fonds-Le Locle.

5. Coordonner mieux le trafic local, spécialement en ce qui concerne le service des abonnés et des écoliers.

Les résultats qui ont été obtenus jusqu'à maintenant sont certes encourageants, mais l'horaire des trains est encore loin d'être parfait, d'autant plus que lorsqu'une amélioration a été consentie, elle est souvent reprise un peu plus tard.

Trois questions principales ont préoccupé les organes de l'A.D.I.J. au cours de l'année dernière en ce qui concerne les travaux techniques qu'il y aurait lieu d'entreprendre pour augmenter la capacité du réseau jurassien :

Le doublement de la voie entre Choindez et Moutier, et entre Aesch et Delémont semble entrer dans une ère de réalisation. Ces deux tronçons sont en effet compris dans un programme de travaux mis sur pied par les C.F.F. et qui doit être exécuté au cours d'une période s'étendant sur une dizaine d'années. Nous avons ainsi la satisfaction d'enregistrer l'aboutissement d'un long effort et d'être assuré que l'artère Bâle-Bienne restera classée comme grande ligne. Le parcours Bienne-Neuveville est aussi prévu pour être équipé en double voie.

La requête en vue d'établir dans le tunnel de Moutier à Granges une station de bloc automatique a été renouvelée en 1940. Elle n'a pas encore reçu jusqu'à ce jour de réponse positive, mais nous espérons que dans un avenir prochain cette affaire trouvera sa solution. Pour ceux qui ne sont pas au courant des règlements concernant la circulation des trains, nous ajoutons que la station de bloc permettrait de faire partir un convoi de Moutier ou de Granges dès que le précédent aurait atteint le milieu du tunnel.

Le troisième objet de nos démarches est la construction d'un nouveau quai à la gare de Delémont. C'est surtout en hiver que les inconvénients de l'état actuel se font sentir. Autrefois les voyageurs pouvaient attendre tranquillement le départ des trains dans la salle d'attente. Aujourd'hui, ils sont obligés de grelotter sur les quais jusqu'au moment où, la voie étant libre, l'on puisse amener la rame de wagons dans lesquels les gens pourront enfin se réfugier. Ce problème aussi devra être résolu.

Le prix des billets a été soulevé dans une des séances du comité. Il est clair que dans les temps présents, il ne saurait être question d'une réforme générale des tarifs. Aussi, le comité a-t-il décidé de ne demander que l'extension à toute l'année des billets du dimanche. La réponse a été négative.

2. Routes et passages à niveau

La suppression des passages à niveau a subi depuis quelques années un temps d'arrêt. Elle fait maintenant l'objet de nouvelles études, en prévision du chômage qui pourrait intervenir après la cessation des hostilités ou même déjà avant si les difficultés d'exportation et de ravitaillement en matières premières devaient s'aggraver. La requête que nous avons envoyée à la Direction cantonale des travaux publics tendait à obtenir la suppression des passages à niveau de Grandgourt, Courgenay, Bévillard, Villeret, St-Imier, Reuchenette et Soyhières. Il nous fut répondu que seuls ceux de Grandgourt et de Soyhières pouvaient pour le moment être mis à l'ordre du jour. A Courgenay, on prévoit de mettre en état le passage sous-voie existant pour permettre la dérivation du trafic quand le passage à niveau est fermé. Pour les autres passages mentionnés, on les trouve d'une exécution trop coûteuse ou peu dangereux. Il est impossible de dire aujourd'hui quand les travaux des passages dont la suppression est envisagée seront mis en chantier.

Le comité a décidé aussi de s'intéresser à la construction de chemins et de sentiers dans les parages du Doubs, si les circonstances le permettent.

3. Protection de la Nature

(Rapport présenté par la Commission présidée par M. le Dr R. BAUMGARTNER, à Delémont.)

La Commission jurassienne pour la protection de la nature s'est réunie deux fois dans le courant de 1940. Elle s'est occupée surtout des questions restées en suspens au cours de l'exercice précédent, ainsi que de nouveaux problèmes qui lui furent soumis.

Etang de la Gruyère. — La Commission a pris connaissance d'un projet de délimitation de la réserve, présenté par M. le Dr Minder, Tramelan, président de la Société pour l'Etang de la Gruyère. Une question épineuse est celle de l'écoulement de l'eau par le canal qui alimente la turbine d'une scierie, eau qui fait l'objet d'une servitude. Cependant cette question peut, pour l'instant, passer au second plan. Ce qu'il importe de réaliser, si possible immédiatement, c'est la mise sous protection de l'Etang par

l'Etat, car plusieurs beaux arbres ont déjà été coupés récemment à proximité de l'eau ; or, si l'abatage continue, la flore se modifiera inévitablement. Notre Commission appuiera toutes les démarches faites par M. Minder à Berne, pour la réalisation du projet.

Notons ici que, à notre demande, le Conseil communal de Saignelégier a prorogé en mai 1940, pour une année, l'interdiction de construire des maisonnettes de week-end à proximité de l'Étang.

Narcisses de Dambant. — Le Conseil communal de Dambant s'est déclaré disposé à examiner avec nous la possibilité de mettre à ban les champs de narcisses. Nous espérons que notre projet se réalisera pour le printemps 1941.

Carrière de la Combe du Pont (Gorges de Moutier). — Ce problème nous occupe depuis longtemps déjà. La Bourgeoisie de Moutier, propriétaire de ladite carrière, fait la sourde oreille à nos demandes. Une protestation publiée en mai 1940 par le *Démocrate* n'a pas eu non plus le don de l'émouvoir.

Un géologue de Berne, M. le Dr Gerber, nous a adressé spontanément au cours de l'été dernier une lettre qui nous dit le grand intérêt géologique, en même temps que la valeur esthétique de la montagne à l'endroit où la carrière est exploitée. Il fait ressortir en outre le danger que peut présenter pour la route, et même pour la voie ferrée, une exploitation poussée trop loin. Nous sommes intervenus en haut lieu et nous espérons fermement que dans un avenir peu lointain le problème sera résolu selon nos vœux.

Blocs erratiques de Bellelay et des gorges de Court. — Un expert géologue en déterminera l'origine. Quand ce sera chose faite, des inscriptions seront apposées sur ces témoins de l'époque glaciaire.

Epicéa vergé du Pré d'Orvin. — Grâce à la collaboration de M. le Dr Thiébaud, Bienne, M. le Dr Fuhrmann, propriétaire de ce curieux conifère, nous a donné, sous quelques réserves, l'autorisation de faire des démarches auprès de la Direction des forêts à Berne, afin d'obtenir l'inscription de cet arbre dans la liste des objets protégés dans le canton.

Allée d'arbres « Villeret-Val-de-Ruz ». — Notre Commission a été appelée, par la Direction cantonale des forêts, à donner son préavis au sujet de ladite allée. En date du 29 novembre, nous avons proposé l'interdiction de couper des arbres de cette allée, mais vu la situation économique actuelle, qui exige un rendement maximum de tous les sols, nous avons admis l'émondage de ces

arbres. A ce jour, la Commission n'a pas encore connaissance de la décision de la Direction des forêts.

Rappelons encore ici le joli numéro du « Bulletin » du mois d'août 1940, consacré exclusivement à la protection de la nature dans le Jura, et qui a trouvé dans toute la presse jurassienne et auprès des amis de la nature un accueil des plus favorables.

4. Tourisme pédestre

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. STEINER.)

La Commission ne s'est pas réunie au cours de l'année 1940. Les restrictions de circulation imposées dans la zone frontière et les régions fortifiées nous obligent à une grande réserve dans le domaine du tourisme pédestre dans le Jura.

Pourtant la Commission n'est pas tombée en sommeil. Les indicateurs de chemins déjà placés ont été enlevés par les soins des communes et sous le contrôle de M. Zeugin. Les études pour la signalisation de nouvelles régions sont reprises, les travaux préparatoires poursuivis, les relevés contrôlés. Tout le matériel est ainsi préparé pour l'après-guerre, lorsque nous pourrons passer aux réalisations dans le terrain. Actuellement M. Zeugin s'occupe activement de toutes les questions de la commission et travaille selon les instructions qui lui sont directement remises par la Section bernoise du cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre.

5. Service volontaire de travail de l'A. D. I. J.

(Rapport présenté par l'Administrateur des camps de jeunes chômeurs, M. A. DROZ, à Delémont.)

La situation économique résultant de la guerre a eu pour conséquence la suppression des subsides de la Confédération et des cantons en faveur du service volontaire de travail et la fermeture de tous les camps de travail. La Commission des camps de jeunes chômeurs de l'A.D.I.J. a donc suspendu son activité en 1940. Elle s'est bornée à liquider les comptes du camp d'Outremont, abandonné en décembre 1939 avant l'achèvement des travaux en cours. Il était question de confier à une entreprise privée l'empierrement et l'équipement des 350 m. de chemin construits. Aujourd'hui, le chantier est encore en l'état d'abandon dans lequel les campeurs l'ont laissé au moment de leur départ.

Pour le travail effectué, les frais se sont élevés à 17,515.30 francs, dont 8517.45 fr. ont été versés à l'entrepreneur chargé de la fourniture de la pierre et de la construction d'un mur de soutènement. Ils ont été couverts par les subsides suivants :

De la Confédération	Fr. 5000.—
Du canton	» 1118.40
Des communes de domicile des campeurs	» 628.40
De la Centrale fédérale des possibilités de travail	» 10,768.70
Total des subsides :	<u>Fr. 17,515.50</u>

Il est peut-être intéressant de publier le tableau récapitulatif des sommes dépensées pour nos camps de jeunes chômeurs de 1935 à 1939.

1935	Camp Eriz I	Fr. 13,671.05
1936	Camps Eriz II et III	» 17,058.70
1936	Camps Vicques I et II	» 5,685.05
1936	Camp Vicques III	» 2,877.75
1937	Camps Vicques IV et V	» 12,597.50
1937	Camp Bözingerberg I	» 20,095.10
1938	Camp Bözingerberg II	» 18,990.85
1939	Camp Outremont	» 17,515.50
	Total	<u>Fr. 106,289.10</u>

Le comité du Fonds national du 1^{er} août 1935 a mis en outre à notre disposition la somme de 5862.10 fr. pour aide en vêtements et linge aux campeurs.

Comment se présentera le marché du travail lorsque la paix viendra ? Il est difficile de le prévoir, la guerre créant tant d'inconnues qu'il s'agira de résoudre. Peut-être l'A.D.I.J. aura-t-elle encore une belle œuvre à accomplir dans le domaine social et dans la lutte contre le chômage.

6. Commission scientifique

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. L. LIÈVRE, à Porrentruy.)

La Commission scientifique a réalisé le programme qu'elle s'était assigné, dans la mesure où les circonstances difficiles de cette période troublée le lui ont permis.

1. *Siège de la Commission.* — La municipalité de Porrentruy, par lettre du 27 septembre 1940, a mis à la disposition de la Commission un local spacieux et bien situé, dans le bâtiment du Séminaire.

Ce local, aménagé conformément aux exigences des travaux de recherches envisagés, sera le siège officiel de notre institution.

2. *Travaux et recherches.* — *En Ajoie* se poursuivent les travaux de prospection dans la région de Rocourt, Réclère et

Damvant, en vue d'accéder à la rivière souterraine, l'*Ajoulotte*, dont plusieurs secteurs ont déjà été découverts et explorés. L'hydrographie de l'Ajoie fait aussi l'objet d'études approfondies, dont le but est de fournir des données pratiques pour la correction projetée de l'*Allaine*.

Aux *Franches-Montagnes*, la Commission a commencé également des recherches sur les phénomènes karstiques qui caractérisent cette région. Elle s'est aussi occupé du problème de l'utilisation des tourbières, si abondantes sur ce plateau. Des recherches préhistoriques ont été envisagées pour le printemps 1941, dans des gîtes qui n'ont pas encore été fouillés systématiquement.

La laboratoire de la Commission a fait l'acquisition d'un outillage ultra-moderne pour l'analyse des sols du Jura et l'établissement d'une carte agrologique de notre pays.

7. Protection des sites (Heimatschutz)

L'A. D. I. J. ayant été reçue en 1939 comme membre de la Ligue suisse pour la protection des sites (Heimatschutz), la commission nommée par le comité peut intervenir avec plus d'autorité que par le passé. On lui a demandé son avis au sujet de la réfection d'une façade à St-Ursanne. Malheureusement, le propriétaire intéressé n'a écouté les conseils donnés que jusqu'à un certain point, son idée étant que la collaboration gratuite de la commission et de son architecte aurait dû être accompagnée encore d'une subvention fort élevée.

La participation de l'A. D. I. J. à l'entretien du château de Schlossberg à Neuveville rentre aussi dans le domaine du « Heimatschutz ».

8. Divers

Nous ne voudrions pas clore ce rapport sans nous acquitter de la dette de reconnaissance que nous avons envers tous ceux qui, au cours de l'année, nous ont soutenus et aidés dans notre tâche. Nous devons des remerciements au gouvernement bernois pour son bienveillant intérêt, à la Direction cantonale des chemins de fer pour la manière dont elle accueille, traite et soumet nos diverses requêtes dans le domaine ferroviaire, aux autres autorités cantonales avec lesquelles nous avons été en relation, à la Direction du chemin de fer du Lötschberg qui défend avec tant de décision les intérêts bernois et jurassiens, au comité de la Seva, à toutes les instances enfin qui de près ou de loin nous ont rendu le travail agréable et facile. Nous remercions aussi tous nos membres de leur fidélité et de leur confiance.

Un jour, que nous espérons prochain, la paix renaîtra en Europe, des temps meilleurs viendront. Soyons résignés et patients, mais songeons aux nouvelles tâches qui nous attendent, préparons l'avenir dans la mesure du possible. Si nous savons voir les réalités en face, si nous savons accepter les épreuves d'un cœur ferme, nous aurons la force morale nécessaire pour surmonter les plus grandes difficultés et nous serons prêts à défendre nos libertés et notre indépendance. Que Dieu protège notre pays !

Moutier, le 30 janvier 1941.

Au nom du comité de l'A. D. I. J :

Le président,
F. REUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

Extrait des comptes de l'exercice 1940

Caisse**Recettes :**

1. Subventions	440.—	
2. Contributions des membres	4'460.65	
3. Bulletin	1'994.25	
4. Intérêts des capitaux	280.—	
		<u>7'174.90</u>

Dépenses :

1. Administration et commissions	2'380.91	
2. Subventions	1'100.—	
3. Imprimés	67.—	
4. Bulletin	2'496 05	
5. Cotisations	30.—	
		<u>6'073.96</u>

Boni de l'exercice Fr. 1'100.94

Etat de fortune**Actif :**

1. Mobilier	1.—	
2. Participation SEVA	1'000.—	
3. Disponibilités :		
caisse	92.03	
compte de chèques	5'338.44	
compte-courant N° 2567	29.45	
dépôt, N° 431'871	1'670.35	7'130.27
4. Avances	250.—	
5. Fonds de réserve No 5'317.34	21'231.60	
		<u>Fr. 29'612.87</u>

Passif :

1. Aucune dette	—.—	
		<u>Fr. 29'612.87</u>

Fortune nette

BILAN

Fortune nette au début de l'exercice 1940	Fr. 15'511.93
Fortune nette à la fin de l'exercice 1940	Fr. 29'612,87
Augmentation de fortune	<u>Fr. 14'100.94</u>

Compte „SEVA“

Recettes :

1. Part de l'A. D. I. J. des SEVA 7 à 10	Fr. 34'570.—
2. Intérêts des capitaux	„ 433.70
	<u>Fr. 35'003.70</u>

Dépenses :

1. Subventions selon plan	20'850.—
2. Travaux en cours :	
Camps de jeunes chômeurs	353.20
protection de la nature	68.80
rénovation de St-Ursanne	564.40
tourisme pédestre	8.—
commission du bois	6.—
commission scientifique	<u>930.45</u>
	1'930.85
3. Frais de banque	5.15
4. Versé à Fonds de réserve	10'000.—
à caisse de l'A. D. I. J.	<u>3'000.—</u>
	13'000.—
	<u>35'786.—</u>
Excédent des dépenses	<u>Fr. 782.30</u>

Etat de fortune

Actif :

1. Dépôt N° 510'319	270.40
2. Compte bloqué à la Banque Cantonale	<u>41'447.—</u>
	41'717.40

Passif :

Aucune dette	—.—
Fortune nette	<u>Fr. 41'717.40</u>

BILAN

Fortune nette au début de l'exercice 1940	Fr. 42'499.70
Fortune nette à la fin de l'exercice 1940	„ 41'717.40
Diminution de fortune	<u>Fr. 782.30</u>

Delémont, le 15 février 1941.

Le caissier :
H. FARRON.

Budget 1941

CAISSE

Recettes :

1. Subventions	800.—	
2. Contributions des membres	4'400.—	
3. Intérêts des capitaux	300.—	
		Fr. 5'500.—

Dépenses :

1. Administration et commissions	2'600.—	
2. Bulletin, coût net	1'000.—	
3. Subventions et cotisations	1'400.—	
4. Imprimés	200.—	
5. Divers et imprévus	300.—	
		Fr. 5'500.—
	Résultat de l'exercice nul	Fr. —.—

Compte SEVA

Recettes :

1. Part des bénéfices des SEVA en cours	Fr. 15'000.—	
2. Intérêts des capitaux	„ 400.—	
		15'400.—

Dépenses :

1. Subventions selon plan	Fr. 12'000.—	
2. Travaux en cours	„ 2'000.—	
		14'000.—
	Boni prévu	Fr. 1'400.—

Delémont, le 15 février 1941.

AU NOM DU COMITÉ :

Le président : F. REUSSER.

Le secrétaire : R. STEINER.